



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien supérieur systèmes et réseaux

Niveau III

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	1/34

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Technicien supérieur systèmes et réseaux

Sigle du titre professionnel : TSSR

Niveau : III

Code(s) NSF : 326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (niv100)

Code(s) ROME : M1810, M1801, I1401

Formacode : 31034, 24231, 31011, 31015, 31021

Date de l'arrêté : 06/04/2018

Date de parution au JO de l'arrêté : 18/04/2018

Date d'effet de l'arrêté : 01/09/2018

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	3/34

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	4/34

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel TSSR

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Mettre en service un équipement numérique</p> <p>Assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques</p> <p>Gérer les incidents et les problèmes</p> <p>Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie</p> <p>Sécuriser les accès à Internet</p> <p>Maintenir et exploiter un environnement virtualisé</p> <p>Maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows</p> <p>Maintenir et exploiter un serveur Linux</p> <p>Automatiser les tâches à l'aide de scripts</p> <p>Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants</p>	02 h 15 min	<p>La mise en situation professionnelle se déroule en deux phases.</p> <p>1 Le candidat effectue des manipulations sur des machines virtuelles de serveurs. Le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions. Cette phase est effectuée sous surveillance, sans la présence du jury et dure 1 heure et 30 minutes.</p> <p>2. Le candidat résout un incident et répond à différentes demandes que lui présente le jury. Le jury joue le rôle de l'utilisateur ou du responsable et observe le candidat durant sa prestation. Cette phase dure 45 minutes.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Assister à l'utilisation des ressources collaboratives</p> <p>Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie</p> <p>Sécuriser les accès à Internet</p> <p>Maintenir et exploiter un environnement virtualisé</p> <p>Maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows</p> <p>Maintenir et exploiter un serveur Linux</p> <p>Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers</p> <p>Automatiser les tâches à l'aide de scripts</p> <p>Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants</p> <p>Superviser l'infrastructure</p> <p>Intervenir dans un environnement de Cloud Computing</p> <p>Assurer sa veille technologique</p>	00 h 30 min	<p>L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle et après le questionnaire professionnel.</p> <p>Le jury s'appuie sur les résultats du questionnaire professionnel et sur le document traçant les interventions de la première phase de la mise en situation.</p> <p>Le jury évalue également la compétence "Assurer sa veille technologique".</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	<p>Mettre en service un équipement numérique</p> <p>Gérer les incidents et les problèmes</p> <p>Assister à l'utilisation des ressources collaboratives</p> <p>Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie</p> <p>Sécuriser les accès à Internet</p> <p>Maintenir et exploiter un environnement virtualisé</p> <p>Maintenir et exploiter un serveur Linux</p> <p>Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers</p>	02 h 00 min	Le candidat répond à des questions ouvertes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	5/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants Superviser l'infrastructure Intervenir dans un environnement de Cloud Computing		
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 05 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Lors de la première phase, le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions, telles que des copies d'écran ou des réponses à des questions. Il insère ces éléments dans un document qu'il imprime. Ce document sera remis au jury pour l'entretien technique.

La deuxième phase se déroule en présence du jury sur le plateau technique.

Le jury soumet aux candidats des demandes (assistance, dépannage, mises en œuvre) et observe le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	6/34

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assister les utilisateurs en centre de services					
Mettre en service un équipement numérique	L'équipement numérique est disponible pour l'utilisateur Les ressources distantes sont accessibles Les modalités de retour à l'état d'origine sont clairement identifiées Le système de gestion du parc informatique est mis à jour après intervention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques	La réponse correspond à la demande d'assistance La communication est adaptée à l'interlocuteur (niveau de langage et vocabulaire) Les règles de sécurité sont clairement expliquées à l'utilisateur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gérer les incidents et les problèmes	Les dossiers sont créés et qualifiés de manière pertinente Les procédures de gestion d'incidents sont respectées L'incident est clairement identifié au moyen d'une communication adaptée Une solution temporaire ou définitive est acceptée par l'utilisateur La base de connaissances est clairement renseignée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assister à l'utilisation des ressources collaboratives	Le fonctionnement des outils collaboratifs est clairement expliqué à l'utilisateur Les recommandations en matière de sécurité et de protection des données sont clairement expliquées à l'utilisateur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée					
Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie	Le fonctionnement de l'équipement réseau est conforme au cahier des charges La méthode de diagnostic employée est adéquate et efficiente La performance du réseau est assurée à l'issue de l'intervention La téléphonie est fonctionnelle Les recommandations de sécurité sont prises en compte Les documents techniques en anglais sont exploités sans erreur de compréhension	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	7/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Sécuriser les accès à Internet	<p>Les mesures de prévention mises en œuvre sont conformes au cahier des charges</p> <p>Le niveau de service de l'accès à internet est assuré à l'issue de l'intervention</p> <p>Le niveau de sécurité est rétabli</p> <p>La charte de sécurité de l'entreprise est respectée</p> <p>Les règles de sécurité sont clairement expliquées aux utilisateurs</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maintenir et exploiter un environnement virtualisé	<p>L'environnement de virtualisation est opérationnel et conforme au niveau de service attendu</p> <p>L'allocation des ressources physiques et logiques est pertinente</p> <p>Les services hébergés sont accessibles</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows	<p>L'annuaire est conforme à la réalité de l'entreprise</p> <p>Les règles de gestion (GPO) mises en place sont conformes à la demande</p> <p>Le serveur est opérationnel (la continuité de service est assurée)</p> <p>Les résultats de l'intervention sont validés par le responsable et acceptés par l'utilisateur</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maintenir et exploiter un serveur Linux	<p>Le fonctionnement du serveur Linux est conforme à la demande</p> <p>Les dossiers techniques des serveurs sont correctement et clairement renseignés</p> <p>Les messages déposés sur les forums sont rédigés correctement en français ou en anglais</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation					
Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers	<p>La procédure décrite permet de déployer les environnements de travail en conformité avec le cahier des charges</p> <p>Les procédés permettant le maintien à jour des équipements et des logiciels sont connus</p> <p>Le terminal de client léger permet l'accès aux ressources</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	8/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Automatiser les tâches à l'aide de scripts	Les scripts fournis par un tiers sont correctement adaptés et mis en œuvre Les scripts sur le serveur Microsoft sont testés et fonctionnent correctement Les scripts sur le serveur Linux sont testés et fonctionnent correctement Les scripts sont documentés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants	Les accès des utilisateurs nomades sont conformes aux recommandations de sécurité Les caractéristiques de l'offre de l'opérateur sont correctement interprétées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Superviser l'infrastructure	Les documents techniques en anglais sont exploités sans erreur de compréhension Tous les équipements et systèmes prévus dans la demande sont répertoriés dans les outils de supervision Les journaux sont exploitables Les alertes remontées sont exploitables	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intervenir dans un environnement de Cloud Computing	Les performances des services hébergés en Cloud sont conformes au contrat de service La communication avec le fournisseur en français et en anglais est efficace	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer sa veille technologique	L'évaluation des techniques est réalisée avec méthode Les techniques et technologies émergentes du secteur informatique sont repérées Les moyens de recherche d'information sont utilisés de manière appropriée Les documents techniques en anglais sont exploités sans erreur de compréhension	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	9/34

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer par écrit avec les utilisateurs et les techniciens	Gérer les incidents et les problèmes
	Intervenir dans un environnement de Cloud Computing
	Maintenir et exploiter un serveur Linux
Exploiter une documentation technique ou une interface de logiciel en anglais	Assurer sa veille technologique
	Automatiser les tâches à l'aide de scripts
	Intervenir dans un environnement de Cloud Computing
	Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie
	Maintenir et exploiter un environnement virtualisé
	Maintenir et exploiter un serveur Linux
	Superviser l'infrastructure
Adopter une démarche structurée de diagnostic	Gérer les incidents et les problèmes
	Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TSSR

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 35 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour la deuxième phase de la mise en situation professionnelle.

Il observe le candidat et remplit la grille d'évaluation des compétences.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	10/34

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

L'épreuve de questionnaire professionnel et la première phase de la mise en situation professionnelle sont réalisées sous surveillance.

La présence d'un surveillant est indispensable pendant toute la durée de l'épreuve écrite. Il doit veiller à l'utilisation non frauduleuse des capacités d'échanges informatiques en mettant en place soit un dispositif de contrôle des échanges d'informations sur les postes informatiques, dispositif dont les candidats doivent être informés, soit une surveillance physique renforcée

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	11/34



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien supérieur systèmes et réseaux

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	13/34

CCP

Assister les utilisateurs en centre de services

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Gérer les incidents et les problèmes Assister à l'utilisation des ressources collaboratives Mettre en service un équipement numérique Assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques	01 h 45 min	La mise en situation professionnelle se déroule en deux phases. 1 Le candidat effectue des manipulations sur des machines virtuelles de serveurs. Le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions. Cette phase est effectuée sous surveillance, sans la présence du jury et dure 1 heure. 2. Le candidat résout un incident et répond à différentes demandes que lui présente le jury. Le jury joue le rôle de l'utilisateur ou du responsable et observe le candidat durant sa prestation. Cette phase dure 45 minutes.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Assister à l'utilisation des ressources collaboratives Mettre en service un équipement numérique Assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques	00 h 30 min	L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle. Le jury s'appuie sur le document traçant les interventions.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	02 h 15 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	15/34

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Lors de la première phase, le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions, telles que des copies d'écran ou des réponses à des questions. Il insère ces éléments dans un document qu'il imprime. Ce document sera remis au jury pour l'entretien technique.

La deuxième phase se déroule en présence du jury sur le plateau technique.

Le jury soumet aux candidats des demandes (assistance, dépannage, mises en œuvre) et observe le candidat.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assister les utilisateurs en centre de services

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour la deuxième phase de la mise en situation professionnelle.

Il observe le candidat et remplit la grille d'évaluation des compétences.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La première phase de la mise en situation professionnelle est réalisée sous surveillance.

La présence d'un surveillant est indispensable pendant toute la durée de ces épreuves.

Il doit veiller à l'utilisation non frauduleuse des capacités d'échanges informatiques en mettant en place soit un dispositif de contrôle des échanges d'informations sur les postes informatiques, dispositif dont les candidats doivent être informés, soit une surveillance physique renforcée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	16/34

CCP

Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows Maintenir et exploiter un serveur Linux Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie Sécuriser les accès à Internet Maintenir et exploiter un environnement virtualisé	01 h 45 min	La mise en situation professionnelle se déroule en deux phases. 1 Le candidat effectue des manipulations sur des machines virtuelles de serveurs. Le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions. Cette phase est effectuée sous surveillance, sans la présence du jury et dure 1 heure. 2. Le candidat répond à différentes demandes que lui présente le jury. Le jury observe le candidat durant sa prestation. Cette phase dure 45 minutes.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows Maintenir et exploiter un serveur Linux Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie Sécuriser les accès à Internet Maintenir et exploiter un environnement virtualisé	00 h 30 min	L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle et après le questionnaire professionnel. Le jury s'appuie sur le résultat du questionnaire professionnel et sur le document traçant les interventions de la première phase de la mise en situation.
▪ Questionnaire professionnel	Maintenir et exploiter un serveur Linux Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie Sécuriser les accès à Internet Maintenir et exploiter un environnement virtualisé	01 h 30 min	Le candidat répond à des questions ouvertes.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 45 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	17/34

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Lors de la première phase, le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions, telles que des copies d'écran ou des réponses à des questions. Il insère ces éléments dans un document qu'il imprime. Ce document sera remis au jury pour l'entretien technique.

La deuxième phase se déroule en présence du jury avec le plateau technique décrit en annexe.

Le jury soumet aux candidats des demandes (dépannage, mises en œuvre) et observe le candidat.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour la deuxième phase de la mise en situation professionnelle.

Il observe le candidat et remplit la grille d'évaluation des compétences.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

L'épreuve de questionnaire professionnel et la première phase de la mise en situation professionnelle sont réalisées sous surveillance.

La présence d'un surveillant est indispensable pendant toute la durée de ces épreuves.

Il doit veiller à l'utilisation non frauduleuse des capacités d'échanges informatiques en mettant en place soit un dispositif de contrôle des échanges d'informations sur les postes informatiques, dispositif dont les candidats doivent être informés, soit une surveillance physique renforcée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	18/34

CCP

Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants Automatiser les tâches à l'aide de scripts	01 h 45 min	La mise en situation professionnelle se déroule en deux phases. 1 Le candidat effectue des manipulations sur des machines virtuelles de serveurs. Le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions. Cette phase est effectuée sous surveillance, sans la présence du jury et dure 1 heure. 2. Le candidat répond à différentes demandes que lui présente le jury. Le jury observe le candidat durant sa prestation. Cette phase dure 45 minutes.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers Assurer sa veille technologique Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants Intervenir dans un environnement de Cloud Computing Superviser l'infrastructure Automatiser les tâches à l'aide de scripts	00 h 30 min	L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle et après le questionnaire professionnel. Le jury s'appuie sur le résultat du questionnaire professionnel et sur le document traçant les interventions de la première phase de la mise en situation.
▪ Questionnaire professionnel	Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants Intervenir dans un environnement de Cloud Computing Superviser l'infrastructure	01 h 00 min	Le candidat répond à des questions ouvertes.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 15 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	19/34

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Lors de la première phase, le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions, telles que des copies d'écran ou des réponses à des questions. Il insère ces éléments dans un document qu'il imprime. Ce document sera remis au jury pour l'entretien technique.

La deuxième phase se déroule en présence du jury avec le plateau technique décrit en annexe.

Le jury soumet aux candidats des demandes (dépannage, mises en œuvre) et observe le candidat.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour la deuxième phase de la mise en situation professionnelle.

Il observe le candidat et remplit la grille d'évaluation des compétences.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

L'épreuve de questionnaire professionnel et la première phase de la mise en situation professionnelle sont réalisées sous surveillance.

La présence d'un surveillant est indispensable pendant toute la durée de ces épreuves.

Il doit veiller à l'utilisation non frauduleuse des capacités d'échanges informatiques en mettant en place soit un dispositif de contrôle des échanges d'informations sur les postes informatiques, dispositif dont les candidats doivent être informés, soit une surveillance physique renforcée

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	20/34



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES DE SPECIALISATION

Technicien supérieur systèmes et réseaux

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	21/34

CCS

Le titre professionnel Technicien supérieur systèmes et réseaux peut être complété par le certificat complémentaire de spécialisation (CCS) suivant :

Administer les serveurs Linux

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Développer des scripts d'automatisation Superviser les serveurs Linux Installer, paramétrer un service sous Linux	03 h 00 min	Le candidat effectue des manipulations sur des machines virtuelles de serveurs. Le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions. Cette phase est effectuée sous surveillance, sans la présence du jury.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Développer des scripts d'automatisation Superviser les serveurs Linux Installer, paramétrer un service sous Linux	00 h 30 min	Le jury s'appuie sur le document traçant les interventions de la mise en situation professionnelle. Il complète son évaluation par un questionnaire.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Mettre une application en production S'appuyer sur les communautés d'utilisateurs	00 h 30 min	Le candidat présente dans un rapport des réalisations qu'il a effectuées en amont de la session. Le jury le questionne à ce sujet.
Entretien final		00 h 10 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat dispose de consignes pour tracer ses interventions, telles que des copies d'écran ou des réponses à des questions. Il insère ces éléments dans un document qu'il imprime. Ce document sera remis au jury pour l'entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	23/34

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le candidat rédige un rapport qui présente au moins une contribution qu'il a publiée sur un forum d'utilisateurs et qui explique le contexte et les tâches effectuées pour la mise en production d'une application.

Le rapport est remis au jury qui mènera un questionnement complémentaire sur les éléments présentés.

Ce rapport respecte le plan type suivant et représente entre 7500 et 15000 signes (5 à 10 pages illustrations comprises).

La première partie concerne la compétence "S'appuyer sur les communautés d'utilisateurs" et comprend deux paragraphes :

- la copie d'une contribution publiée par le candidat
- la liste des forums consultés le plus fréquemment

La deuxième partie concerne la compétence "Mettre une application en production".

Il peut s'agir de la mise en production d'une nouvelle application ou d'une mise à jour.

Le candidat décrit précisément le travail qu'il a réalisé en renseignant les paragraphes suivants :

1. Description de l'application concernée
 - Son type (intranet, web, mobile, SaaS, ...)
 - Son rôle fonctionnel (par exemple : gestion du dossier patient, système de guidage GPS,)
 - Le contexte de l'intervention
2. Description de l'architecture de l'application
 - Sur quel(s) serveur(s) est-elle installée ?
 - Quel(s) sont le(s) serveur(s) de données concernés ?
 - Quelle est l'architecture technique de l'application (Lamp, Tomcat, jboss, ...) ?
 - Comment se connectent les clients : par le web, en Lan, par un client lourd... ?
 - Quels composants doivent être installés préalablement sur les serveurs ?
3. Description de la mise en production
 - Liste des environnements (de tests, pré prod, ...)
 - Description du cadre méthodologique (gestion des changements, gestion des mises en production ou autre méthode)
 - Quels sont les intervenants : chefs de projets, équipes systèmes, développeurs, et quelle est l'organisation ?
 - Liste des tâches manuelles ou automatisées
 - Documentation réalisée
4. Difficultés rencontrées, point d'attention

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	24/34

Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Développer des scripts d'automatisation	Les scripts sont testés et validés Les scripts sont documentés, diffusables et réutilisables Le choix du langage de script est pertinent. Les documentations en anglais sont correctement interprétées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre une application en production	Les applications sont disponibles pour les utilisateurs Les environnements de tests sont disponibles pour les équipes de développement Les mises à jour sont testées La démarche de diagnostic est logique et efficace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Superviser les serveurs Linux		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'appuyer sur les communautés d'utilisateurs	Les articles trouvés sont correctement interprétés Les articles publiés en français ou en anglais sont clairs et pertinents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Installer, paramétrer un service sous Linux	Le service ou l'application sont disponibles Les recommandations de sécurité sont appliquées La configuration est adaptée à l'objectif La documentation en anglais est correctement exploitée L'installation est documentée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet.					

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCS Administrer les serveurs Linux

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury mène trois entretiens distincts.

L'entretien technique qui s'appuie sur la mise en situation professionnelle effectuée hors jury. Celui-ci dure 30 minutes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	25/34

Le questionnement à partir de productions dans lequel le jury questionne le candidat sur les réalisations qu'il a présentées dans son rapport. Cet entretien dure également 30 minutes.

Il termine par un entretien final de 10 minutes.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Le jury du CCS doit avoir des compétences en administration Linux.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCS

L'épreuve de mise en situation professionnelle est réalisée sous surveillance.

La présence d'un surveillant est indispensable pendant toute la durée de cette épreuve.

Il doit veiller à l'utilisation non frauduleuse des capacités d'échanges informatiques en mettant en place soit un dispositif de contrôle des échanges d'informations sur les postes informatiques, dispositif dont les candidats doivent être informés, soit une surveillance physique renforcée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	26/34

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Technicien supérieur systèmes et réseaux

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Une salle équipée d'un poste de travail par candidat et d'une imprimante partagée. Quatre espaces pour la partie pratique en présence du jury.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un espace permettant d'assurer la confidentialité des échanges.	Sans objet
Questionnaire professionnel	Une salle équipée d'un poste de travail bureautique par candidat et d'une imprimante partagée.	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	27/34

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Poste de travail permettant la virtualisation 64 bits avec au moins 16 Go de RAM et un accès internet.	1	Pour la phase de la mise en situation professionnelle en présence du jury, un poste de travail par plateau technique sera suffisant.
	1	Un téléphone IP physique ou virtuel	4	Sans objet
	1	Une tablette	4	Sans objet
Machines	1	Un équipement de protection d'accès à internet, pouvant être virtualisé.	4	Sans objet
	1	Un point d'accès Wifi	4	Sans objet
	1	Un switch de niveau III ou (un switch de niveau II et un routeur InterVlan).	4	Sans objet
Autres	1	Imprimante	16	Imprimante réseau accessible pendant le questionnaire professionnel et la première partie de la mise en situation professionnelle.
	1	Un cluster d'hyperviseurs physique ou virtuels, local ou distant.	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	28/34

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	29/34

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSSR	RC	TP-01351	01	18/04/2018	18/04/2018	31/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

